

**SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 13/2022**

**Séance du 13 avril 2022 - 15h30**

**Tarif journée de formation « Application des protocoles pédologie et piézomètre  
de la Boîte à outils nationale Mhéo » sur le bassin Adour-Garonne**

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril à 15h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 30 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GILARDEAU, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;  
Alain BURNET, Ville de Rochefort  
Margarita SOLA, Joëlle MARIE-REINE SCIARD et Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Rémi JUSTINIEN (pouvoir à J. MARIE-REINE SCIARD), Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à A. BURNET) ;  
Jean-Louis LÉONARD (UNIMA).

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAU

Les lauréats de l'appel à projets "Restauration des zones humides de têtes de bassin versant" de l'Agence de l'eau Adour-Garonne sont conviés à une journée de formation « Application des protocoles pédologie et piézomètre de la Boîte à outils nationale Mhéo », dans le cadre de suivi de travaux de restauration des zones humides.

C'est en application de la convention Bassin de l'Agence de l'eau Adour-Garonne que le Forum des Marais Atlantiques est missionné pour organiser deux formations dans deux lieux différents afin que chaque lauréat ait la possibilité d'y participer :

- le mardi 21 juin 2022 à Bayon-sur-Gironde (33) ;
- le mercredi 22 juin 2022 à Latronquièrre (46)

La formation a pour objectif de comprendre les mécanismes de l'hydromorphie et de savoir mettre en œuvre les deux protocoles.

C'est le pédologue Christophe Ducommun de l'Agrocampus Ouest qui assurera la partie pédologie des zones humides et Audrey Duriez du Forum des Marais Atlantiques la partie piézomètre.

La journée est organisée de la manière suivante :

- le matin, en salle, seront abordés les éléments théoriques des protocoles ;
- = l'après-midi, sur le terrain, sera dédiée à la mise en œuvre des protocoles.

Une participation financière de 20 € pour la formation de Bayon-sur-Gironde et de 18,50 € pour celle de La Tronquière correspondant aux frais de déjeuner sera demandée à chaque inscrit. Une convention de formation sera établie entre la structure inscrite et le Forum des Marais Atlantiques.

### Décision du Comité Syndical

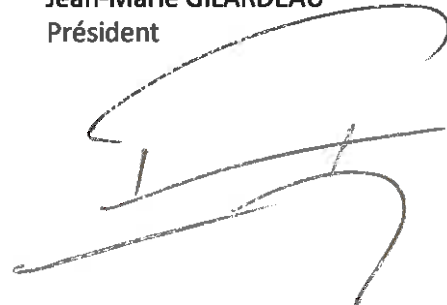
Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De fixer le prix de la journée de la formation à 20 € pour la formation de Bayon-sur-Gironde et à 18,50 € pour la formation de La Tronquière ;
- D'autoriser le président à signer tout document y afférent.

#### Nombre de membres :

En exercice : 13  
Présents : 7  
Votants : 9  
Votes :  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,  
Jean-Marie GILARDEAU  
Président



**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2022 \_\_\_\_\_

**Accusé de Réception Préfecture**  
Reçu le : \_\_ / \_\_ / 2022